

Dimanche 27 Octobre



Le Parcours :

Départ 10h00



Frais d'inscription :

10 € sur ATS SPORT

12 € le jour de la course

Course paralnée



Le règlement de la course :

Course chronométrée



Le 5 km, est une course pédestre individuelle. Le parcours est composé de routes, de chemins ruraux et de sentiers sur la commune de Lavérune. La nature particulière de certains passages de la course rend impossible la participation de la catégorie handisport en fauteuil roulant. Le départ est commun avec la course du 14 km à 10h00 dans le parc du château. Le parcours est commun jusqu'au km 4.1.

La course est en totale autonomie. Un ravitaillement fourni est prévu à l'arrivée.

Le dénivelé positif total de la course est inférieur à 50 mètres (source Open Runner)

Les 3 premiers au scratch H et F et le premier de chaque catégorie seront récompensés sans cumul possible.

Les concurrents seront répartis en catégories minimales (pour le 5km uniquement), cadet, junior, espoirs, seniors, masters 1, 2, 3, 4 et 5 – Hommes et Femmes.

Chaque concurrent recevra 2 cadeaux à l'arrivée de la course, après avoir remis son dossard et sa puce électronique.

Une puce électronique non remise à l'arrivée sera facturée 15 euros au concurrent responsable.

Certificat médical obligatoire

